

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2956**

concernant l'émission des diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** l'article 109 du *Règlement général 2* concernant les études de premier cycle et l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du Registraire;

**ATTENDU** les résolutions CERC-8345 et CERC-8348 de la commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2957**

concernant l'émission des attestations d'études : programmes courts de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la *Politique concernant le cadre institutionnel de programmes courts* adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programme;

**ATTENDU** la recommandation du Registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle aux personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études et qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2958**

concernant l' émission des diplômes par l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par le responsable de programme;

**ATTENDU** la recommandation du Registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Lefrançois, appuyée par madame Frédérique Wion,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que la personne a satisfait aux exigences du programme auquel elle était inscrite;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de lui octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elle était inscrite.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2959**

concernant le calendrier universitaire pour l'année 2021-2022

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du *Régime des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2021-2022;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Martine Tremblay,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter le calendrier universitaire pour l'année 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2960**

concernant le projet d'amendement du calendrier universitaire de 2020-2021 et des calendriers subséquents de l'UQO afin de devancer la date limite de réinscription sans frais de retard de 7 jours

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'*Université du Québec* : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** les difficultés rapportées par les directions et codirections de modules ainsi que par les responsables et coresponsables de programmes qu'occasionnent les inscriptions tardives dans l'exercice de planification de l'offre de cours;

**ATTENDU** le projet d'amendement du calendrier universitaire de 2020-2021 et des calendriers subséquents de l'Université du Québec en Outaouais afin de devancer la date limite de réinscription sans frais de retard de 7 jours;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'approbation de l'amendement du calendrier universitaire de 2020-2021 et des calendriers subséquents de l'Université du Québec en Outaouais afin de devancer la date limite de réinscription sans frais de retard de 7 jours.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2961**

concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le projet de refonte des programmes coopératifs;

**ATTENDU** les annexes afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 128-SCE-276 de la sous-commission des études du 9 avril 2020 concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la cent-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études du 9 avril 2020;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines;

**D'APPROUVER** la modification au plan de formation qui prévoit deux (2) stages obligatoires et une activité préparatoire au stage;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la suspension de l'ancienne version du programme coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7314);

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture du nouveau programme coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines à compter du trimestre d'automne 2021 selon un régime d'admission à complet, aux trimestres d'automne et d'hiver au campus de Gatineau.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2962**

concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en informatique

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le projet de refonte des programmes coopératifs;

**ATTENDU** les annexes afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 128-SCE-277 de la sous-commission des études du 9 avril 2020 concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en informatique;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la cent-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études du 9 avril 2020;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Julie Bérubé,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en informatique;

**D'APPROUVER** le plan de formation qui prévoit deux (2) stages obligatoires et une activité préparatoire au stage;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la suspension de l'ancienne version du programme coopératif au baccalauréat en informatique (7033);

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture du nouveau programme coopératif au baccalauréat en informatique à compter du trimestre d'automne 2021 selon un régime d'admission à complet, aux trimestres d'automne et d'hiver au campus de Gatineau.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2963**

concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en administration

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le projet de refonte des programmes coopératifs;

**ATTENDU** les annexes afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 128-SCE-278 de la sous-commission des études du 9 avril 2020 concernant le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en administration;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la cent-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études du 9 avril 2020;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Frédérique Wion,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de refonte du programme coopératif au baccalauréat en administration;

**D'APPROUVER** le plan de formation qui prévoit 2 stages obligatoires et une activité préparatoire au stage;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la suspension de l'ancienne version du programme coopératif au baccalauréat en administration (7128);

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture du nouveau programme coopératif au baccalauréat en administration à compter du trimestre d'automne 2021 selon un régime d'admission à complet, aux trimestres d'automne et d'hiver aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2964**

concernant le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

**ATTENDU** les annexes afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 128-SCE-279 de la cent-vingt-huitième sous-commission des études du 9 avril 2020, concernant le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la cent-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études concernant le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

**ATTENDU** les ajustements apportés au dossier en fonction des commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions à la maîtrise en génie électrique (avec mémoire) au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2965**

concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les résolutions 308-DCTB-1295 et 309E-DCTB-1297 de l'assemblée départementale des sciences comptables adoptées respectivement les 22 et 23 avril 2020 concernant l'ouverture du programme court en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** la résolution 145-1CTB-01 du conseil de module des sciences comptables adoptée le 1<sup>er</sup> mai 2020 concernant l'ouverture du programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non-confirmé de la 129<sup>e</sup> sous-commission des études concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** la résolution 129-SCÉ-285, adoptée lors de la 129<sup>e</sup> sous-commission des études, tenue le 13 mai 2020, concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du programme court de premier cycle en comptabilité financière;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme, au trimestre d'automne selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'automne 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2966**

concernant le projet de réouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 309-CE-2280 concernant la formulation d'un avis favorable à l'effet de suspendre les admissions au programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes à compter de l'automne 2013, laquelle a été rejetée à la majorité par les membres de la commission des études;

**ATTENDU** la résolution 368-CA-5553 du conseil d'administration concernant la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes à compter de l'automne 2013;

**ATTENDU** la résolution UQO-DEL-20-184-626 de l'assemblée départementale d'études langagières adoptée le 11 février 2020 concernant la réouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes;

**ATTENDU** le projet de réouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528);

**ATTENDU** l'argumentaire de madame Natalia Dankova, professeure et directrice du département d'études langagières;

**ATTENDU** la résolution 129-SCE-282 de la cent-vingt-neuvième sous-commission des études du 13 mai 2020, concernant le projet de réouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528);

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la cent-vingt-neuvième sous-commission des études du 13 mai 2020, concernant le projet de réouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528);

**ATTENDU** les ajustements apportés au projet en fonction des commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration la réouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528) au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps partiel, aux trimestres d'automne, d'été et d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2967

concernant le dossier de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle du Module des lettres (7101, 6442, 6083, 4442, 4083, 8442, 8083)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la *Politique concernant l'évaluation périodique des programmes* à l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes (2016-2028, résolution 352-CE-2771);

**ATTENDU** la résolution UQO-2029-57-CM1L-3 du 57<sup>e</sup> conseil du module des lettres tenu le 31 janvier 2019, concernant l'approbation du rapport d'auto-évaluation des programmes du Module des lettres;

**ATTENDU** le rapport d'auto-évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction du Comité d'évaluation);

**ATTENDU** l'avis des experts externes déposé le 13 avril 2019 « Rapport d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction »;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la cinquante-neuvième réunion ordinaire du conseil de module des lettres, tenue le 18 septembre 2019, concernant la réaction du conseil de module à l'avis des experts externes;

**ATTENDU** la résolution-UQO-2019-59-CM1L.2 du 59<sup>e</sup> conseil du module des lettres, tenu le 18 septembre 2019, concernant l'approbation de la réaction du conseil de module à l'avis des experts externes dans le processus de révision des programmes de premier cycle du Module des lettres;

**ATTENDU** la résolution-UQO-2019-60-CM1L.1 du 60<sup>e</sup> conseil du Module des lettres, tenu le 29 novembre 2019 par voie électronique, relative aux recommandations retenues par le conseil du Module après analyse du rapport d'évaluation externe et du rapport d'auto-évaluation;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 127<sup>e</sup> sous-commission des études, tenue le 18 février 2020, concernant le dossier de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle du module des lettres;

**ATTENDU** la résolution 127-SCE-275 de la sous-commission des études tenue le 18 février 2020, concernant le dossier de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle du module des lettres;

**ATTENDU** la synthèse de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle du Module des lettres déposée par la doyenne des études à la commission des études du 4 juin;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 370-CE-2967**

concernant le dossier de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle du Module des lettres (7101, 6442, 6083, 4442, 4083, 8442, 8083)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle du module des lettres;

**D'INVITER** le conseil du Module des lettres à mettre en œuvre au cours des 12 prochains mois les six (6) recommandations principales de modification/consolidation du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction retenues lors de la 127<sup>e</sup> sous-commission des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2968**

concernant le projet de fermeture de l'offre du programme de certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse et d'ouverture de ce même programme au campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la décision de l'UQO de se retirer du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** la résolution 159-CMSA-20-05-11-01 du conseil de module des sciences de l'administration, adoptée lors de la réunion tenue le 11 mai 2020, concernant le programme de certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) offert au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 19-05-2020 N° 1774 de l'assemblée départementale des sciences administratives, adoptée lors de la réunion tenue le 19 mai 2020, concernant le programme de certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) offert au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Stéphanie Demers,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration de fermer l'offre du programme de certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse, et ce, dès le trimestre d'automne 2020;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration d'ouvrir le programme de certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) au campus de Saint-Jérôme aux trimestres d'automne et d'hiver, selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2969**

concernant le projet de fermeture de l'offre du programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse et d'ouverture de ce même programme au campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la décision de l'UQO de se retirer du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** la résolution 04-08-05-2020 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 8 mai 2020, concernant le programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) offert au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 19-05-2020 N° 1775 de l'assemblée départementale des sciences administratives, adoptée lors de la réunion tenue le 19 mai 2020, concernant le programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) offert au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Julie Bérubé,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration de fermer l'offre du programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse, et ce, dès le trimestre d'automne 2020;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration d'ouvrir le programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au campus de Saint-Jérôme aux trimestres d'automne et d'hiver, selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2970**

concernant le projet de fermeture des admissions des étudiants libres (9999) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la décision de l'UQO de se retirer du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration de fermer les admissions des étudiants libres (9999) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse, et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général



## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2971

concernant le projet d'autorisation des inscriptions pour les étudiants libres (9999) à des cours des programmes du premier cycle en éducation, programmes contingentés, au campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 283-CE-2056 de la commission des études et la résolution 344-CA-5193 du conseil d'administration concernant l'ouverture des admissions à temps partiel au campus de Saint-Jérôme pour les étudiants libres (9999), à compter de l'automne 2010;

**ATTENDU** le statut d'étudiant libre défini au *Régime des études de premier cycle* (art. 5.5);

**ATTENDU** les demandes reçues de candidats pour l'inscription à des cours existants dans les cheminement des programmes du premier cycle en éducation, programmes contingentés, au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** le projet de création d'un certificat en approches éducatives et la prévision d'ouverture de ce programme seulement pour l'automne 2021, aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** l'obligation des étudiants libres de respecter les préalables pour l'inscription aux cours de leur choix et l'impossibilité pour eux de s'inscrire aux stages qualifiants;

**ATTENDU** la résolution UQO-MSE-20-05-08-1171 du conseil de module des sciences de l'éducation, adoptée lors de la réunion tenue le 8 mai 2020, concernant le projet d'autorisation des inscriptions pour les étudiants libres (9999) à des cours des programmes du premier cycle en éducation, programmes contingentés, au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Martine Tremblay,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration d'autoriser, sous réserve d'approbation du module, les inscriptions pour les étudiants libres (9999) à des cours des programmes du premier cycle en éducation, programmes contingentés, au campus de Saint-Jérôme, selon un régime d'admission à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2972

concernant la modification du programme de doctorat de troisième cycle en sciences sociales appliquées

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution de la 342<sup>e</sup> réunion de la commission des études tenue le 8 juin 2017 approuvant le dossier d'évaluation de programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549);

**ATTENDU** l'extrait du rapport d'autoévaluation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549);

**ATTENDU** le projet de modification du programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549) – Document synthèse;

**ATTENDU** les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant le *Protocole convenu entre les départements de Relations industrielles, des Sciences sociales et de travail social au sujet des modalités de gestion du programme de Doctorat en Sciences sociales appliquées (DSSA)*;

**ATTENDU** les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant le document synthèse de la modification du programme de DSSA;

**ATTENDU** les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant les nouveaux descriptifs de cours du DSSA;

**ATTENDU** les triptyques de création et de modifications de cours au DSSA;

**ATTENDU** les descriptifs des cours créés et modifiés;

**ATTENDU** le protocole d'entente convenu entre les départements de relations industrielles, des sciences sociales et de travail social au sujet des modalités de gestion du programme;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la cent-vingt-neuvième réunion de la sous-commission des études tenue le 13 mai 2020;

**ATTENDU** la résolution 129-SCE-281 de la 129<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études recommandant l'approbation des modifications du programme de DSSA;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Stéphanie Demers

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 370-CE-2972**

concernant la modification du programme de doctorat de troisième cycle en sciences sociales appliquées

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les descriptifs des nouveaux cours et des cours modifiés;

**D'APPROUVER** les modifications au programme de doctorat de troisième cycle en sciences sociales appliquées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2973**

concernant les modifications au programme de doctorat en sciences de la famille

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** l'avis favorable de la commission des études du 31 mai 2018 concernant le projet de programme de doctorat en sciences de la famille;

**ATTENDU** l'avis favorable de la commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) concernant le projet de programme de doctorat en sciences de la famille;

**ATTENDU** que cet avis est assorti de conditions et de suggestions pour l'ouverture du programme;

**ATTENDU** les triptyques de modifications du programme et des cours;

**ATTENDU** les résolutions du Département de travail social et du Département des sciences infirmières approuvant les modifications aux descriptifs des cours en réponse aux suggestions de la commission d'évaluation des projets de programmes (CEP);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications proposées aux descriptifs des cours, au plan de formation et aux objectifs du programme de doctorat en sciences de la famille.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2974**

concernant le projet de création d'une concentration en gestion de projet pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) (1522, 1523, 1524) au campus de Gatineau

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la complémentarité entre les disciplines de l'administration des affaires et de la gestion de projets;

**ATTENDU** le dossier de création de la concentration en gestion de projet aux programmes de MBA 1522, 1523 et 1524;

**ATTENDU** la résolution 129-SCE-280 de la sous-commission des études du 13 mai 2020;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la cent-vingt-neuvième réunion de la sous-commission des études du 13 mai 2020;

**ATTENDU** les résolutions 01-05-02-2020 et 02-05-02-2020 du Comité de programme de la maîtrise en administration des affaires (MBA) concernant la création d'une concentration en gestion de projet et de son ajout aux programmes 1522, 1523 et 1524;

**ATTENDU** l'opportunité d'établir une passerelle entre la maîtrise en administration des affaires (avec essai, cheminement régulier) (1523) et la maîtrise en gestion de projets (3249);

**ATTENDU** que l'établissement de la passerelle nécessite l'ajout de la concentration en gestion de projet au programme de maîtrise en administration des affaires (avec essai, cheminement régulier) (1523);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CRÉER** une concentration en gestion de projet pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) (1522, 1523, 1524) offerts au campus de Gatineau.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2975**

concernant le projet de modification du programme de maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 01-28-11-2019 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 28 novembre 2019, concernant l'ouverture des admissions pour la maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire (3153);

**ATTENDU** la résolution 02-28-11-2019 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 28 novembre 2019, concernant les conditions d'admission pour la maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire (3153);

**ATTENDU** la résolution 03-28-11-2019 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 28 novembre 2019, concernant les cours obligatoires pour les étudiants à la maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire (3153);

**ATTENDU** la résolution 01-08-05-2020 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 8 mai 2020, concernant la modification des conditions d'admission de la maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire (3153);

**ATTENDU** l'approbation de la modification du programme de maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153) par le responsable réseau des programmes en gestion de projet, monsieur Louis Babineau;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Stéphanie Demers,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions à la maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153) aux trimestres d'hiver, selon un régime à temps complet et à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'admission la modification des conditions d'admission à la maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153);

**D'APPROUVER** les modifications au plan de formation de la maîtrise en gestion de projet (avec mémoire) (3153).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2976

concernant le projet de création du cours d'appoint MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 01-29-11-2019 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la réunion tenue le 28 novembre 2019, concernant la création d'un cours d'appoint pour les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de projet;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 10-12-2019 N° 1747 de l'assemblée départementale des sciences administratives, tenue le 10 décembre 2019, concernant l'adoption du descriptif d'un cours d'appoint en gestion de projet, MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*;

**ATTENDU** le descriptif du cours d'appoint MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du cours d'appoint MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*;

**D'APPROUVER** l'utilisation du cours d'appoint MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives* en remplacement des cours d'appoint MGP700A, MGP700B et MGP700C pour les programmes de deuxième cycle en gestion de projet (3249, 3153, 3149, 0749);

**D'ADOPTER** le descriptif du cours d'appoint MGPXXXX *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2977

concernant le projet de modification du sigle et du titre des cours d'appoint MGP700A *Statistiques préparatoires à la gestion de projet*, MGP700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion de projet* et MGP700C *Comptabilité préparatoire à la gestion de projet*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** les cours d'appoint qui peuvent être demandés aux étudiants admis à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (1522, 1523, 1524), soit MGP700A *Statistiques préparatoires à la gestion de projet*, MGP700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion de projet* et MGP700C *Comptabilité préparatoire à la gestion de projet*;

**ATTENDU** la volonté du comité de programmes gestion de projet de remplacer ces trois cours d'appoint (1 crédit chacun) par un nouveau cours d'appoint (3 crédits);

**ATTENDU** la résolution 08-05-02-2020 du comité de programme du MBA et la résolution 02-25-02-2020 du comité de programmes en gestion de projet concernant l'appellation des cours MGP700A, MGP700B et MGP700C;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 18-05-2020 N° 1773 de l'assemblée départementale des sciences administratives, adoptée lors de la réunion tenue le 19 mai 2020, concernant les sigles et les titres des cours MGP700A, MGP700B et MGP700C;

**ATTENDU** le descriptif des cours MGP700A *Statistiques préparatoires à la gestion de projet*, MGP700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion de projet* et MGP700C *Comptabilité préparatoire à la gestion de projet*;

**ATTENDU** le triptyque de modification des cours MGP700A *Statistiques préparatoires à la gestion de projet*, MGP700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion de projet* et MGP700C *Comptabilité préparatoire à la gestion de projet*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par monsieur François Pays,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du sigle et du titre des cours d'appoint MGP700A *Statistiques préparatoires à la gestion de projet*, MGP700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion de projet* et MGP700C *Comptabilité préparatoire à la gestion de projet* comme suit :

- MBA700A *Statistiques préparatoires à la gestion*
- MBA700B *Mathématiques financières préparatoires à la gestion*
- MBA700C *Comptabilité préparatoire à la gestion*

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2978**

concernant le projet de modification des conditions d'admission des programmes courts de deuxième cycle en gestion du changement (0178) et en consultation (0179)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 02-08-05-2020 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la rencontre du 8 mai 2020, concernant la modification des conditions d'admission du programme court de deuxième cycle en gestion du changement (0178);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme court de deuxième cycle en gestion du changement (0178);

**ATTENDU** la résolution 03-08-05-2020 du comité de programmes en gestion de projet, adoptée lors de la rencontre du 8 mai 2020, concernant la modification des conditions d'admission du programme court de deuxième cycle en consultation (0179);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme court de deuxième cycle en consultation (0179);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission sur la base études universitaires et sur la base adulte des programmes courts de deuxième cycle en gestion du changement (0178) et en consultation (0179), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2979**

concernant le projet de modification du plan de formation de la concentration marketing aux programmes de maîtrises en administration des affaires (MBA) (1523, 1524)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 05-05-02-2020 du comité de programme du MBA, adoptée lors de la réunion tenue le 5 février 2020, concernant le cheminement du MBA concentration marketing;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement régulier) (1523) concentration marketing;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) (1524) concentration marketing;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Christian Lacelle, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RENDRE** optionnel le cours obligatoire de concentration MBA6673 *Méthodologie de recherche quantitative avancée et marketing* au plan de formation de la concentration marketing aux programmes de maîtrises en administration des affaires (MBA avec essai, cheminement régulier – 1523 et MBA avec essai, cheminement professionnel – 1524);

**D'APPROUVER** l'ajout du cours MBA6653 *Méthodologie de la recherche qualitative en contexte de gestion* en option au cours obligatoire MBA6663 *Méthodologie de la recherche quantitative en contexte de gestion* au plan de formation de la concentration marketing aux programmes de maîtrises en administration des affaires (MBA avec essai, cheminement régulier – 1523 et MBA avec essai, cheminement professionnel – 1524).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2980**

concernant le projet de modification des conditions d'admission du programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 01-11-05-2020 du comité de programmes du MBA, adoptée lors de la rencontre du 11 mai 2020, concernant la base d'admission pour le programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Laura Ramos,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission sur la base études universitaires et l'ajout de conditions d'admission sur la base adulte pour le programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2981**

concernant le projet de modification au plan de formation des programmes de maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1570, 1571, 1833, 1834, 1961, 1962) pour autoriser les étudiants à suivre des cours de premier cycle en muséologie et en arts

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la spécificité des projets des étudiants en muséologie et en arts;

**ATTENDU** l'article 2.19 du *Règlement des études de cycles supérieurs* selon lequel un programme de deuxième cycle peut comprendre des cours de premier cycle jusqu'à un maximum de six (6) crédits;

**ATTENDU** la résolution CP-2EMI-2020-02-24-3 du comité de programme de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts, adoptée lors de la réunion tenue le 24 février 2020, concernant la modification des cheminements pour autoriser à suivre un cours de premier cycle (1570, 1571, 1833, 1834, 1961, 1962);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Julie Bérubé,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification proposée pour les programmes de maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1570, 1571, 1833, 1834, 1961, 1962) et d'ajouter la phrase suivante au plan de formation : « Sur approbation du responsable de programme, l'étudiant pourra être autorisé à suivre un maximum de six (6) crédits choisis parmi des cours de premier cycle en muséologie et en arts ».

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2982

concernant le projet de modifications du plan de formation du programme de maîtrise en muséologie et pratique des arts, concentration pratiques des arts (sans mémoire) (1962)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** le changement de la classe B (programme recherche) à la classe A (programme professionnel) du programme de maîtrise en muséologie et pratiques des arts, concentration pratiques des arts (sans mémoire) (1962);

**ATTENDU** l'obligation des étudiants de s'inscrire à neuf (9) crédits pour être considérés à temps complet et recevoir de l'aide financière dans un programme de classe A;

**ATTENDU** la résolution CP-2EMI-2020-02-24-2 du comité de programme de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts, adoptée lors de la réunion tenue le 24 février 2020, concernant la modification du cheminement de la maîtrise profil professionnel;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de maîtrise en muséologie et pratiques des arts, concentration pratiques des arts (sans mémoire) (1962);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications suivantes au plan de formation du programme de maîtrise en muséologie et pratiques des arts, concentration pratiques des arts (sans mémoire) (1962) et d'adapter le cheminement du programme pour permettre l'inscription à temps complet à tous les trimestres :

- l'ajout des cours MMA6063 *Atelier I* et MMA6073 *Atelier II*;
- le choix de suivre MMA5003 *Stage I* **ou** MMA6073 *Atelier II*;
- le choix de suivre MMA6123 *Séminaire : approches pratiques* **ou** MMA6053 *Lectures dirigées*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2983

concernant le projet de modification au plan de formation du programme de baccalauréat en écologie et environnement (6534)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution UQO-2020-4-CM1SN-8 du conseil de module des sciences naturelles, adoptée lors de la réunion tenue le 14 février 2020, concernant la modification au plan de formation du programme de baccalauréat en écologie et environnement (6534);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSN 110320-239 de l'assemblée départementale des sciences naturelles, adoptée lors de la réunion tenue le 11 mars 2020, concernant l'appui au module des sciences naturelles pour la modification au plan de formation du programme de baccalauréat en écologie et environnement (6534);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSN 240420-244 de l'assemblée départementale des sciences naturelles, adoptée lors de la réunion tenue le 24 avril 2020, concernant le descriptif du cours ECOXXXX *Communication pour les sciences biologiques*;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de baccalauréat en écologie et environnement (6534);

**ATTENDU** le descriptif du cours ECOXXXX *Communication pour les sciences biologiques*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications suivantes au plan de formation du programme de baccalauréat en écologie et environnement (6534) et adapter le cheminement du programme pour intégrer ces modifications :

- retirer les cours obligatoires COM1183 *Communication orale et écrite en gestion* et ECO1223 *Évaluation environnementale*);
- créer et ajouter le cours obligatoire ECOXXX *Communication pour les sciences biologiques*;
- ajouter le cours obligatoire GEO1373 *Évaluation environnementale et aménagement du territoire*;
- ajouter le cours obligatoire MNG1593 *Comportement organisationnel* (en option au cours MNG1573 *Management*);
- ajouter les cours optionnels DEV1006 *Simulation des Nations Unies* et GEO1283 *Le monde dans une perspective géographique*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2984**

concernant le projet de modification des conditions d'admission des programmes de baccalauréat en travail social (7798) et de certificat en en travail social (4155)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution UQO-CMITS-13 du conseil du module du travail social, adoptée lors de la réunion tenue le 31 octobre 2019, au sujet des changements à apporter aux conditions d'admission;

**ATTENDU** la résolution UQO-CMITS-20 du conseil du module du travail social, adoptée lors de la réunion tenue le 28 février 2020, au sujet des changements à apporter aux conditions d'admission au certificat en travail social;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de baccalauréat en travail social (7798);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de certificat en travail social (4155);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Stéphanie Demers,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission sur la base études universitaires du baccalauréat en travail social (7798) et du certificat en travail social (4155), et ce, à compter du trimestre d'automne 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2985**

concernant le projet de modification au plan de formation du programme de baccalauréat en enseignement des arts (7117)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la modification de l'offre de cours de l'ÉMI;

**ATTENDU** que l'ÉMI assure la formation disciplinaire des étudiants au baccalauréat en enseignement des arts (7117);

**ATTENDU** la résolution UQO-MSE-20-01-20-1168 du conseil de module des sciences de l'éducation, adoptée lors de la réunion de janvier 2020, concernant la modification du BEA;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de baccalauréat en enseignement des arts (7117);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Julie Bérubé,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications suivantes au plan de formation du programme de baccalauréat en enseignement des arts (7117) et d'adapter le cheminement du programme en fonction de la modification de l'offre de cours de l'ÉMI :

- retrait du cours ARI1143 *Art actuel*;
- ajout du cours ARV1323 *Enjeux des arts au XX<sup>e</sup> siècle*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2986**

concernant le projet de modifications au plan de formation des programmes de baccalauréat en enseignement (7117, 7180, 7213, 7950, 7991)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution UQO-MSE-20-01-20-1164 du conseil de module des sciences de l'éducation, adoptée lors de sa réunion du mois de janvier 2020, concernant l'ajout du cours FRA2303 *Français I* à la liste des cours optionnels de tous les programmes de baccalauréat en enseignement;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-20-220-1651 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation, adoptée lors de la réunion tenue le 13 mai 2020, concernant le retrait du préalable SOC2703 au cours REL1143;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout du cours FRA2303 *Français I* à la liste des cours optionnels de tous les programmes de baccalauréat en enseignement (7117, 7180, 7213, 7950, 7991);

**D'APPROUVER** le retrait du préalable SOC2703 *Valeurs et société* pour le cours REL1143 *Éthique et culture religieuse* (7180, 7213, 7991).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2987**

concernant le projet d'ajout du cours EDU6273 *Éducation transformatrice* à la liste des cours optionnels du programme de maîtrise en éducation (avec essai ou rapport de stage) (3702/37X2), concentration enseignement

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 102-CP2SE-MEDU-01 du comité de programmes de maîtrise en éducation, adoptée lors de la réunion tenue le 18 février 2020, concernant l'ajout du cours EDU6273 *Éducation transformatrice* à l'offre de cours à la maîtrise en éducation;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-20-220-1650 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation, tenue le 13 mai 2020, concernant l'ajout du cours EDU6273 *Éducation transformatrice* à l'offre de cours à la maîtrise en éducation;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout du cours EDU6273 *Éducation transformatrice* à la liste des cours optionnels du Bloc B (Compétences personnelles et interpersonnelles) du programme de maîtrise en éducation (avec essai ou rapport de stage) (3702/37X2), concentration enseignement.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2988**

concernant le projet de modification au descriptif du cours CTB6243 *Comptabilité générale et information financière*, cours de deuxième cycle du Département des sciences comptables

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution 306-DCTB-1288 de l'assemblée départementale des sciences comptables, adoptée lors de la réunion tenue le 11 mars 2020, concernant les modifications mineures apportées au descriptif du cours CTB6243;

**ATTENDU** le descriptif du CTB6243 *Comptabilité générale et information financière*;

**ATTENDU** le triptyque de modification du cours CTB6243 *Comptabilité générale et information financière*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Stéphanie Demers,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification au descriptif du cours CTB6243 *Comptabilité générale et information financière* du Département des sciences comptables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2989**

concernant le projet de modifications du programme de baccalauréat ès arts général (7171)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-343 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant la modification du baccalauréat ès arts général;

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de baccalauréat ès arts général (7171);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Laura Ramos, appuyée par madame Julie Bérubé,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications au plan de formation et aux objectifs du programme de baccalauréat ès arts général (7171);

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions sur la base adulte au programme de baccalauréat ès arts général (7171).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2990**

concernant le projet de modification des mineures associées au programme de majeure en économique (6005)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-348 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant la modification de la liste des mineures associées à la majeure en économique (6005);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de majeure en économique (6005);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Christian Lacelle, appuyée par madame Martine Tremblay,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RETIRER** la mineure en médias de l'information et des communications (8030), la mineure en communication publique (8496) et la mineure en géographie (8115) à la liste des mineures associées à la majeure en économique (6005);

**D'AJOUTER** la mineure en communication (8544), la mineure en information et médias numériques (8545), la mineure en géographie et environnement (8546) et la mineure en développement international (8541) à la liste des mineures associées à la majeure en économique (6005).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2991**

concernant le projet de modification des conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences sociales, concentration en économique (7623)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution MScS-20-50-350 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 21 avril 2020, concernant la modification d'une condition d'admission du baccalauréat en sciences sociales, concentration en économique (7623);

**ATTENDU** le triptyque de modification du programme de baccalauréat en sciences sociales, concentration en économique (7623);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences sociales, concentration en économique (7623) qui consiste à remplacer le cours d'appoint MAT0123 *Calcul différentiel et intégral* par le cours MQT1203 *Éléments de mathématiques pour la gestion*, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 370-CE-2992

concernant le projet de modifications au plan de formation des programmes de premier cycle du Module des sciences sociales

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-344 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant le retrait du cours optionnel DEV1503 (4043, 4912, 6120, 6140, 6541, 6850, 7645, 7648, 7649, 8541, 8912), le retrait du cours optionnel DEV1006 (4043, 8912) et l'ajout du cours optionnel DEV1006 (6005, 6120, 6850, 7623, 7645, 7648, 7649);

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-345 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant l'ajout des cours optionnels SSO1043 et SSO1053 (6850, 6960, 6541, 7648, 7649);

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-346 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant l'ajout du cours optionnel COM2433 (6140);

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-347 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant l'ajout des cours optionnels HIS1443 et SOC2683 (7631, 6541);

**ATTENDU** la résolution MScS-20-49-349 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 19 février 2020, concernant le retrait des cours optionnels ECN1463 et ECN1473 (6005, 4444, 8444);

**ATTENDU** les triptyques de modification de programme;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Christian Lacelle, appuyée par madame Martine Tremblay,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications suivantes au plan de formation des programmes de premier cycle en sciences sociales :

- retirer le cours DEV1503 *Simulation des Nations Unies* du certificat en développement international (4043), du certificat en science politique (4912), de la majeure en science politique (6120), de la majeure en sociologie (6140), de la majeure en développement international (6541), de la majeure en histoire (6850), du baccalauréat en sciences sociales, concentration science politique (7645), du baccalauréat en sciences sociales, concentration histoire (7648), du baccalauréat en sciences sociales, concentration communication (7649), de la mineure en développement international (8541) et de la mineure en science politique (8912);
- retirer le cours DEV1006 *Simulation des Nations Unies* du certificat en développement international (4043) et de la mineure en science politique (8912);

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2992**

concernant le projet de modifications au plan de formation des programmes de premier cycle du Module des sciences sociales

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

- ajouter le cours DEV1006 *Simulation des Nations Unies* à la liste des cours optionnels de la majeure en économie (6005), de la majeure en science politique (6120), de la majeure en histoire (6850), du baccalauréat en sciences sociales, concentration économique (7623), du baccalauréat en sciences sociales, concentration science politique (7645), du baccalauréat en sciences sociales, concentration histoire (7648) et du baccalauréat en sciences sociales, concentration communication (7649);
- ajouter les cours SSO1043 *Méthodes quantitatives en sciences sociales* et SSO1053 *Méthodes qualitatives en sciences sociales* à la liste des cours optionnels de la majeure en histoire (6850), de la majeure en communication (6960), de la majeure en développement international (6541), du baccalauréat en sciences sociales, concentration histoire (7648) et du baccalauréat en sciences sociales, concentration communication (7649);
- ajouter le cours COM2433 *Médias numériques : problèmes et enjeux* à la liste des cours optionnels de la majeure en sociologie (6140);
- ajouter les cours HIS1443 *Histoire des Autochtones au Québec et au Canada* et SOC2683 *Introduction à la sociologie autochtone* à la liste des cours optionnels du baccalauréat en sciences sociales, concentration développement international (7631) et à la majeure en développement international (6541);
- retirer les cours ECN1463 *Analyse microéconomique* et ECN1473 *Analyse macroéconomique* du certificat en économie et société (4444), de la majeure en économie (6005) et de la mineure en économie et société (8444).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 370-CE-2993**

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et de la liste des programmes dits « exempts »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dixième réunion tenue en visioconférence le jeudi 4 juin 2020 à 9 h.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**ATTENDU** la proposition de calendrier 2019-2029;

**ATTENDU** la proposition de mise à jour de la liste des programmes dits « exempts »;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 129<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 13 mai 2020;

**ATTENDU** la résolution 129-SCE-284 de la sous-commission des études concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et des programmes dits « exempts »;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Frédérique Wion,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER :**

- le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études 2019-2029;
- la mise à jour de la liste des programmes dits « exempts ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général